

La CPEV adopte une stratégie climatique pour ses investissements

En tant qu'investisseur responsable, la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) s'engage pour une neutralité carbone de ses investissements mobiliers d'ici à 2050 et pour une réduction significative des émissions de CO₂ liées à la production de chaleur de son patrimoine immobilier. Pour y parvenir, elle se dote d'une stratégie climatique. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de sa politique d'investissement responsable.

La CPEV prend très au sérieux les enjeux liés aux changements climatiques depuis plusieurs années en agissant dans les 4 axes de sa politique d'investissement responsable. Elle s'est notamment engagée dans des actions collectives (par exemple « Climate Action 100+ ») et a adopté des mesures ambitieuses qui ont déjà eu un impact positif, comme par exemple un désengagement important de l'industrie du charbon dès 2019 et l'accroissement du rythme des assainissements énergétiques des bâtiments.

Une nouvelle étape dans la politique d'investissement responsable

Afin d'encore mieux appréhender les risques et opportunités de la transformation de l'environnement et d'accentuer sa contribution aux efforts destinés à limiter le réchauffement climatique, la CPEV renforce les mesures qu'elle a déjà engagées en faveur du climat en se dotant d'une stratégie climatique. Cette stratégie poursuit deux objectifs généraux : réduire l'impact carbone des investissements et saisir les opportunités liées aux enjeux climatiques. Elle fixe notamment des objectifs de réduction d'intensité carbone concrets à court et long terme.

Des objectifs de réduction d'intensité carbone à court et long terme

Par l'adoption de sa stratégie climatique, la CPEV s'engage pour une neutralité carbone de ses investissements mobiliers d'ici à 2050 ainsi que pour une réduction significative des émissions de CO₂ liées à la production de chaleur de son patrimoine immobilier :

- Réduction des émissions de CO₂ fixés pour 2025 :
 - Actions des marchés développés - 50% d'intensité carbone
 - Immobilier direct - 10% des émissions de CO₂/m²
- Réduction des émissions de CO₂ fixés pour 2030 :
 - Actions des marchés développés - 80% d'intensité carbone
 - Immobilier direct - 35 % des émissions de CO₂/m²

La stratégie climatique de la CPEV est téléchargeable sur son site internet. Le site www.cpev.ch renseigne aussi sur l'approche retenue par la caisse de pensions afin de remplir son engagement et ses obligations légales en faveur (LCP, art.17) d'un développement durable. Il est régulièrement mis à jour avec les avancées de la démarche.

En savoir plus www.cpev.ch/esg

Lausanne, le 2 novembre 2020

CONTACT MÉDIA : Lorraine Clément, porte-parole, 021 348 21 32, presse@retraitespopulaires.ch

A propos de la CPEV

La Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) a comme mission principale d'assurer les employés de l'Etat de Vaud pour la prévoyance professionnelle. Avec un total de plus de 56'500 assurés et une fortune de CHF 13,6 milliards, elle figure parmi les plus grandes caisses de pensions publiques de Suisse romande. C'est aussi un propriétaire majeur dans le Canton de Vaud. Consciente de sa responsabilité en tant qu'investisseur institutionnel et de ses obligations légales, la CPEV prend en considération depuis plusieurs années les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (critères ESG) et applique une politique d'investissement responsable.